



Charter
**Duurzaam
Ondernemen**



2022 • Lauréat

Attribué par la Commission d'évaluation du Voka Charte Entrepreneuriat Durable (VCDO) Flandre Occidentale à

Ardo

Ardooisie

Sur la base de la politique de durabilité et les actions réalisées au cours de l'année 2021 conformément aux Objectifs de Développement Durable des Nations Unies

Remis le 29/06/2022 – valide jusqu'au 30/06/2023

Bart Vansevenant

Président de la Commission d'évaluation de
Voka Chambre du Commerce Flandre Occidentale

